

Grignon se dévoile !

Dans la dernière gazette, un petit concours de dessin avait été lancé pour que je puisse prendre forme !

Nous avons reçu quelques dessins, et nous remercions chaleureusement leurs créateurs !

Après un vote serré, la gagnante est :

Lily Randriamaitso. Elle est invitée à venir retirer son lot en mairie !

Et maintenant, le moment que vous attendez tous !

Me voici, Grignon, mascotte environnement de Congénies !



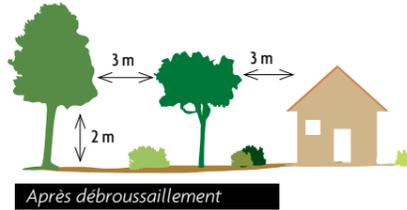
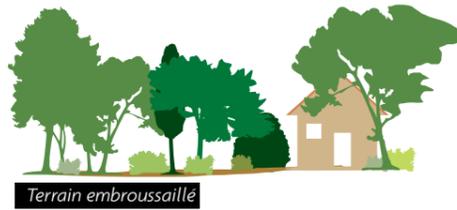
Intervention de Grignon

Nous pouvons agir sur nos eaux usées pour une meilleure dépollution !

Savez-vous ce que deviennent toutes les eaux que nous rejetons quotidiennement, que ce soit l'eau de vaisselle, l'eau des douches et des bains, l'eau des lessives...?

Ces eaux usées réalisent un voyage au travers de 11 km de canalisations avant d'arriver à la station d'épuration de Congénies. Elles passent alors par différents filtres et bassins qui retiennent les déchets solides, les graisses, les sables et les graviers... et « digèrent » les matières organiques à l'aide de micro-organismes naturels. L'eau est alors renvoyée dépolluée, mais non potable, dans le milieu naturel.

Directeur de la publication : Michel Fébrer
Comité de rédaction : Paulette Redler, Sylvie Salas, Dominique Vincenti, Jean-Michel Ravel, Brigitte Abad, Chantal Quillieré, Michel Martin, Mathilde Avesque
Conception graphique : Zou Maï - Congénies
Impression : Impriméo,
tirage 900 exemplaires sur papier recyclé



Débroussailler c'est : éliminer la broussaille et élaguer les arbres à 2 m de hauteur. Réduire la densité des arbres.



Valorisons nos déchets verts au lieu de les brûler !

La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction de brûler à l'air libre les déchets verts par des particuliers.

Par déchets verts, on entend : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage. En effet, le brûlage des déchets végétaux est à l'origine de nombreux maux : pollution atmosphérique, troubles de voisinages, risque de propagation d'incendies, impact sanitaire...

Il existe d'autres solutions qui permettent de valoriser ces déchets.

1/ Le paillage (ou mulch) après broyage : Mise en place au pied des arbres ou plants de débris naturels qui permettront de conserver l'humidité et d'éviter la repousse des mauvaises herbes.

2/ Le compostage individuel : en association avec des déchets de cuisine par exemple ! ([Parenthèse à descendre guide ADEME « Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin - Novembre 2014 »](#))

Notre station d'épuration possède un très bon fonctionnement, mais nous pouvons encore l'améliorer par l'application de quelques bons réflexes et précautions simples qui peuvent limiter la pollution de l'eau. **En voici quelques uns :**

Tout ne peut pas être rejeté dans les égouts.

Peintures, acides, huiles, graisses, liquides corrosifs, sont interdits et peuvent être amenés à la déchetterie. [amenés](#)

Débroussailler est une obligation légale

Le passé récent de notre commune en témoigne : Le débroussaillage autour des habitations permet de limiter durablement les dommages aux biens et aux personnes causés par le feu.

Débroussailler est une obligation.

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, **vous êtes concernés par le débroussaillage, indispensable à la non-propagation du feu.**

Les dispositions à respecter sont définies par **la loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001, ainsi que l'arrêté préfectoral n°2010-117-6 du 27 avril 2010.**

Si votre propriété (terrain nu ou construction) se trouve, selon le PLU de Congénies (consultable en mairie) :

- en zone urbaine, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle
- en zone non-urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 m autour de vos constructions, et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5 m de hauteur et 5 m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

Les eaux de vidange des piscines, les médicaments, les lingettes ne doivent pas y être rejetés non plus.

Quant aux produits lessiviels ou d'hygiène j'utilise la dose et rien que la dose.



La Gazette de Congénies

de L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



Mai 2015

Agenda (Suite)

6 juin

Course pédestre, les 2h de Congénies dans les foulées d'Olivier

Rallye musical et artistique par Congélive, dans les cours des congénois.

Après midi les artistes exposeront leurs créations en compagnie des musiciens et des chanteurs.

Le soir **concert** Place du Peyron avec les groupes Pasglop et Replay.

6 et 7 juin

Exposition du club photo Focale 30 au foyer municipal

Du 10 au 26 juin

Tournoi homologué Tennis Club de Congénies

13 juin

Tournoi jeune pour une 1^{ère} fois avec une trentaine d'enfants au Tennis Club de Congénies

19, 20 et 21 juin

Exposition du Club peinture (vernissage le 19 juin à 18h30)

20 juin

Fête de la musique Place du Peyron.

Juin

Tournoi du Ping Pong club

Juin- date sur le blog de l'assoc.

Atelier Greffe d'oliviers Association du Patrimoine

30 juin

Goûter des enfants et finale de l'école de tennis.

1^{er} juillet

Spectacle de contes avec Caravaunage

4 et 5 juillet

au foyer

Manifestation de Généavau-nage dont le thème est : "Entrons dans la cuisine de mère grand".

Du vendredi 10 juillet au mardi 14 juillet

Fête de Congénies programme détaillé dans le prochain bulletin



Les chars réalisés par les ateliers périscolaires et l'APE



Carnaval, Congénies fête le retour du printemps

Cette année, le carnaval organisé un samedi, a fait la joie des petits et des grands sous un soleil printanier. La fanfare de La Vaunage a animé avec brio le défilé dans les rues de Congénies. Sur la place, une pluie de confettis a accueilli les Congénois, venus nombreux pour fêter gaiement l'arrivée du printemps. Pour clore cette belle après-midi, après le procès mené par les enfants de la maternelle accompagnés de leur enseignante, Dame sorcière fût brûlée en chanson. Un goûter bien mérité a été offert par l'APE.

Une soirée dansante déguisée organisée par le comité des fêtes a clôturé de bien belle manière ce samedi carnavalesque.

Elections départementales

Congénies a apporté son soutien à Christian Valette et Maryse Giannaccini.

Comme pour de nombreux scrutins passés notre commune peut aussi s'enorgueillir d'un taux de participation (63,74%) supérieur à celui de la moyenne nationale (49,98%).

Résultats de la commune au second tour :

Binôme de candidats		Voix	% inscrits	% exprimés
Maryse GIANNACCINI Christian VALETTE	PS	453	37,16	65,27
Henri BUNIS Isabelle FARRUGIA	FN	241	19,77	34,73

Agenda / mai juin

7^{ème} manche challenge

1^{er} mai Gardois VTT
Vente - Pâroisse protestante

3 mai
Vide grenier de l'APE

7 mai
Rencontre sportive inter écoles Congénois

8 mai
Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

9 mai
La Tradition Pétanque Congénoise
Journée festive et sportive

30 mai
Stella olympique
Tournoi de foot vétérans au stade de Congénies

30 mai
Balade patrimoine "Les chapelles romanes autour du Pic St Loup" Association du Patrimoine Pique nique et co-voiturage

Du 8 mai au 30 mai
"La guerre 39-45 - souvenirs"
Exposition de documentaires, romans, bandes dessinées et documents personnels
Aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque.

5 juin
Fête des écoles

Nouvelle organisation pour la CCPS

Le décès de Jean-Claude HERZOG, président de la CCPS et maire de Montmirat, survenu le 10 janvier 2015, a impliqué un bouleversement du fonctionnement de la communauté.

La remise en cause des accords locaux, concernant la représentativité des communes a eu pour effet de réduire le nombre de délégués communautaires.

L'élection du nouveau président de la communauté de communes a eu lieu, le jeudi 9 avril. Deux candidats étaient en lice, Serge PATTUS maire de Souvignargues et Pierre MARTINEZ adjoint au maire de Sommières. Après un premier tour à bulletin secret, Pierre MARTINEZ a été élu avec 32 voix contre 6 voix.

Le jeudi 16 avril, la nouvelle organisation proposée par le président (vice-présidents, commissions,...) était adoptée.

Dans cette dernière, il est regrettable que les élus de Congénies soient écartés de toute vice-présidence, toutefois les membres du conseil municipal auront à cœur d'être présents dans l'ensemble des commissions.

présents

Vous trouverez le détail de la nouvelle organisation sur le site de la CCPS : <http://ccpays-desommières.fr/>



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 19 mars 2015 a été l'occasion de commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Les représentants de la FNACA, des associations du village, le conseiller général ainsi que de nombreux élus, ont défilé en cortège de la mairie jusqu'à la stèle érigée devant le cimetière. M Nourrisson, président de l'association a lu le discours officiel du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

M Michel Febrer a pris ensuite la parole et a fait part de son émotion face aux événements qui s'étaient produits récemment à Béziers, où une rue du 19 mars 1962 avait été débaptisée.

Le cortège se disloquait après une minute de silence.



Chemin de Fontvieille les travaux sont achevés.

Après plusieurs mois d'un très gros chantier, les travaux de restructuration du chemin s'achèvent. La voirie a été élargie, les réseaux électriques et téléphoniques enfouis, un réseau pour les eaux pluviales créé, un trottoir et un accès au petit mazel aménagés.

La signalétique et les marquages au sol seront installés à la fin du mois d'avril. Des propositions sont en cours d'élaboration pour l'aménagement paysager des bordures. **installés**

Petit rappel : La largeur du chemin et la qualité de son revêtement ne doivent pas inciter les automobilistes à accélérer et à dépasser les vitesses autorisées en centre urbain.

Bientôt des travaux sur le chemin de Maison Vieille

Les travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et de cheminement piétonnier vont bientôt commencer sur le chemin de Maison Vieille.

Le marché des travaux a été lancé, les analyses des offres seront examinées lors d'une prochaine Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Les travaux sont programmés pour démarrer avant l'été. Tous les riverains seront invités à une présentation du projet sur site.

Pour la réalisation de ce projet nous avons obtenu une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 52 000€. D'autres subventions ont été demandées au Conseil Général du Gard et à l'Agence de l'eau.



Twist again...

Le goûter des aînés

Dimanche 1^{er} février, a eu lieu le traditionnel goûter des aînés. M le Maire ainsi que son conseil*ont accueilli chaleureusement les habitants de Congénies de plus de 60 ans accompagnés de leur conjoint. Un spectacle musical animé par le groupe Syracuse a permis de faire revivre en chansons la période des années 30 à nos jours.

Après une collation fort appréciée et dans une ambiance joyeuse, les plus sportifs ont pu alors se dégourdir les jambes sur des airs entraînants.

*et les membres du CCAS

en bref...

Pont du Gard Accès gratuit pour les Congénois

La commune a signé une convention avec l'établissement public du Pont du Gard, pour permettre aux familles de Congénies d'accéder gratuitement au site, de profiter des diverses activités et d'un accès au stationnement. Pour cela, il suffit de demander votre carte d'abonnement annuel. Elle vous donne un accès illimité (jusqu'à 5 personnes par visite) au Pont du Gard, aux vestiges de l'aqueduc antique, au musée, à l'espace Ludo, au cinéma, au parcours découverte, aux expositions temporaires et aux événements gratuits.

Les détenteurs de cette carte bénéficieront également de 20% de réduction sur les spectacles payants (féeries du Pont, festival, cirque, concert...)

Pour obtenir cette carte, il vous suffit de vous présenter au secrétariat de la Mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule.

Budget communal

Mercredi 8 avril a eu lieu en conseil municipal le vote du budget communal, nous reviendrons en détail dans notre prochain bulletin sur ce dernier.

Fête des voisins

Vendredi 29 mai se déroule la fête des voisins, une manifestation sous le signe de la convivialité ; nous ne pouvons que vous inciter à la mettre en place dans votre quartier.

Le retour du Moustique tigre

Le printemps tant attendu est arrivé, nos jardins fleurissent, les journées chaudes et ensoleillées se succèdent et les moustiques tigres sont de retour...

Ces moustiques si reconnaissables à leurs rayures noires et blanches sur le corps et les pattes... ces moustiques redoutables, nous attaquant en rase-motte sur nos chevilles et pieds que nous pouvions enfin découvrir après un long hiver !

Et là, la question que tout le monde se pose s'impose : que pouvons-nous faire pour se protéger, pour éloigner et pour lutter contre cet adversaire tenace, qui nous empoisonne notre quotidien ?



Première rencontre pour présenter le projet

Accessibilité pour tous et dans tous les lieux.

Mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour les établissements recevant du public (ERP) publics et privés

Pour les établissements publics :

Comme présenté dans la gazette de février 2015, nous continuons de travailler à la mise en conformité de nos établissements recevant du public (ERP). Pour ce faire la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la CCPS a retenu une société spécialisée, Qualiconsult Conseil Sécurité (QCS) qui devra déposer les agendas de réalisation des travaux à effectuer sur la commune pour le 1^{er} septembre 2015. Pour cela elle visitera nos établissements publics les 1^{er} et 2 juin prochains.

Pour les établissements privés : rappelons que la loi rend obligatoire cet Ad'AP pour tout propriétaire et gestionnaire d'un ERP non accessible : commerçant, profession libérale, toute entreprise recevant du public...

L'agenda (Ad'AP) doit être effectué avant le 29 septembre 2015.

Un conseil municipal des Jeunes

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ).

Une première réunion de présentation du projet a eu lieu mi-avril. Elle a permis de constituer un groupe de personnes intéressées. Ce dernier va ensuite établir une charte avant fin juin avec l'aide de M Djamel Ben Malek animateur départemental des Francas (<http://www.francaslr.fr/francas-gard/accueil-gard.html>). Elle servira de cadre à la constitution et au fonctionnement de ce CMJ Congénois.

L'appel à candidature et la campagne pourraient avoir lieu après la rentrée scolaire et les élections en novembre ou décembre pour une mise en place du premier CMJ en janvier 2016.

La prochaine réunion est prévue mardi 28 avril à 18h30 à la mairie, vous êtes cordialement invités à rejoindre le groupe si vous le souhaitez.



mandés et adaptés à chaque personne (demander conseil à votre médecin ou pharmacien).

- Utiliser des ventilateurs ou la climatisation dans les pièces à vivre.
- Installer des pièges à moustiques ou à larves, placés dans des endroits stratégiques (devant les terrasses, les piscines...).

Si vous avez des astuces ou conseils, vous pouvez les faire parvenir à la mairie, et nous les noterons dans la prochaine gazette !